

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 6 avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 DVD 58 - DEVE - DU Réaménagement de sept places parisiennes : de la Bastille, du Panthéon, de la Madeleine, de la Nation, d'Italie, des Fêtes, Gambetta - Approbation du programme de réaménagement.

**M. Christophe NAJDOVSKI, M^{me} Pénélope KOMITES
et M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteurs**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2511.1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2015 fixant les objectifs poursuivis par le projet de réaménagement de sept places parisiennes : de la Bastille, du Panthéon, de la Madeleine, de la Nation, d'Italie, des Fêtes, Gambetta à Paris, 4^{ème}, 5^{ème}, 8^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements, et arrêtant les modalités de la concertation liée à ce projet ;

Vu le projet de délibération en date du 16 mars 2016 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le programme de réaménagement de 7 sept places parisiennes : de la Bastille, du Panthéon, de la Madeleine, de la Nation, d'Italie, des Fêtes, Gambetta ;

Vu l'avis du conseil du 4^{ème} arrondissement en date du 15 mars 2016 ;
Vu l'avis du conseil du 5^{ème} arrondissement en date du 14 mars 2015 ;
Vu l'avis du conseil du 8^{ème} arrondissement en date du 23 mars 2015 ;
Vu l'avis du conseil du 11^{ème} arrondissement en date du 14 mars 2015 ;
Vu l'avis du conseil du 12^{ème} arrondissement en date du 14 mars 2015 ;
Vu l'avis du conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 14 mars 2015 ;
Vu l'avis du conseil du 19^{ème} arrondissement en date du 15 mars 2015 ;
Vu l'avis du conseil du 20^{ème} arrondissement en date du 14 mars 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe NAJDOVSKI et M^{me} Pénélope KOMITES, au nom de la 3^{ème} commission, et par M Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 5^{ème} commission,

Délibère :

Le programme de réaménagement des sept places parisiennes : de la Bastille, du Panthéon, de la Madeleine, de la Nation, d'Italie, des Fêtes, Gambetta, tel que présenté en annexe à la présente délibération, est approuvé et sera tenu à la disposition du public.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO